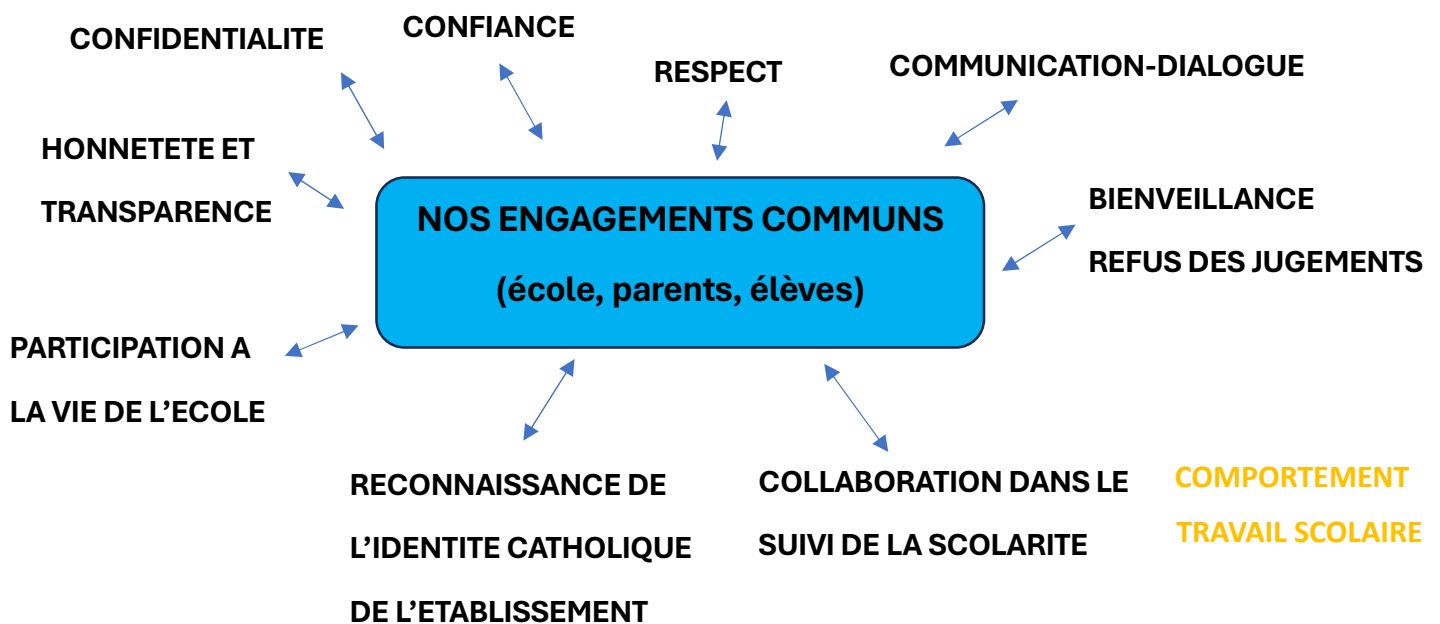


Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, mais ils ont également besoin du concours de l'école. Une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves, afin que l'école soit un lieu de plein épanouissement.

S'inscrire, c'est s'engager...



CHARTRE EDUCATIVE DE CONFIANCE ET REGLEMENT

Ces signatures attestent de la volonté commune à l'ensemble des acteurs (équipe éducative, parents, élèves) :

- De participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs pour aider chaque enfant à s'épanouir et à grandir.
- De respecter le cadre de la charte de confiance, du règlement intérieur et du projet d'établissement.

M et Mme, responsables légaux de l'enfant

déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur, de la charte et du projet éducatif de l'école et s'engagent à les respecter.

Date

Mention lu et approuvé

Signature de l'enfant

Signature des parents